LYCÉE DESSAIGNES

1ERES

L’ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS

- Les inscriptions des **premières** seront ouvertes du **24 novembre au 15 décembre 2023**.
- Les codes d’accès cyclades seront envoyés, et a conserver pour l’année de Terminale.

L’ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS

- L’épreuve écrite : 14 juin 2024
- L’épreuve orale : du 24 juin au 05 juillet 2024
  - Pour l’épreuve orale anticipée de français au baccalauréat général, le nombre minimal de textes devant figurer dans le récapitulatif présenté par le candidat est de 16 textes au minimum.
  - Pour le baccalauréat technologique, le nombre minimal de textes figurant dans le récapitulatif demeure à 12 textes, avec, pour chacun des 4 objets d’étude du programme d’enseignement, au moins 2 extraits pour chaque œuvre et au moins 1 extrait pour le parcours associé.

DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS

- Les responsables légaux doivent en faire la demande auprès du secrétariat élèves par mail au 1er trimestre.
- La Division des Examens et Concours est la SEULE à décider de l'octroi ou non de cet aménagement. *
- Si PAP, PPS, PAI: procédure simplifiée, sinon: procédure complète.

SPÉCIALITÉS

- En fin d’année, les élèves abandonneront une spécialité.
- Attention, , cet abandon doit être réfléchi, discuté si besoin avec les professeurs, le professeur principal de la classe et/ou la psy EN.